

Rennes, le 22 mars 2019

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snepfusu.net

A Madame la Rectrice de l'académie de Rennes
96 rue d'Antrain
CS 10503
35705 RENNES CEDEX

Dossier suivi par :

HAMROUNI Sami
06.50.01.76.27

Objet : demande de modifications pour la préparation de rentrée 2019-2020

Madame la Rectrice,

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2019, faisant suite aux travaux des Groupes de Travail départementaux, le SNEP-FSU n'a pu recevoir aucune réponse aux différentes demandes effectuées, déplaçant celle-ci à vos services et au CTA du 26 mars prochain.

Nous tenons à repréciser un certain nombre d'entre-elles:

- Il nous semble tout à fait possible de trouver, pour les stagiaires FSTG et PSTG, des points de chute sur BMP, même si ceux-ci doivent être « retravaillés » pour s'ajuster à la quotité maximale des stagiaires et ne pas bloquer des postes complets qui doivent rester disponibles pour le mouvement.
- le nombre de compléments de service ou de BMP de petite quotité vont rendre complexes les couplages et difficile l'exercice du métier de tous nos collègues concernés (collègues en CSD, TZR et non titulaires). Dans certaines situations, il nous semble important de limiter ces compléments de services en développant des organisations pédagogiques au sein des établissements propres à conserver les postes entiers des collègues. Pour les cas où ces possibilités ne s'offrent pas, nous vous demandons de regarder attentivement le nombre d'heures supplémentaires qui, transformées en BMP, permettraient une augmentation de leur volume, limitant les difficultés d'affectation des collègues TZR lors de la phase d'ajustement.

Ainsi, nous rappelons nos demandes effectuées lors des GT départementaux, pour certaines appuyées par des votes lors des Conseils d'Administration, mais aussi des courriers et soutiens d'équipes pédagogiques et parents d'élèves:

• Demandes de dé-neutralisations :

Cotes d'Armor :

- Le lycée Rabelais de ST BRIEUC : d'autres BMP de 20h peuvent accueillir le support stagiaire à temps complet (Lycée Chaptal, Collège de Lamballe...)

Ille et Vilaine :

- Le lycée Sévigné de CESSON (23h de besoin sans l'AS et une forte demande de mutation dans ce secteur) et le collège Les rochers-sévigné de VITRE (entre 22 et 26h de besoin, sachant que

cela fait deux ans que l'équipe demande la création d'un support stable). Lors des GT, nous avons fourni aux services d'autres supports pouvant accueillir les stagiaires.

• Demandes de créations :

Finistère :

- Création demandée depuis deux années au collège R.Laennec de PONT L'ABBE. Avec cette année encore un besoin de 24,5 heures. L'argument évoqué depuis deux ans d'une baisse de besoin ne s'est pas vérifié.

Ille et Vilaine :

- Une création est demandée et votée au Conseil d'Administration depuis deux années au collège des Ormeaux à RENNES. Les besoins sont pérennes puisque les effectifs sont en augmentation constante depuis 4 ans et qu'un TZR à temps complet est reconduit chaque année. L'équipe EPS s'est engagée pour la création de ce poste et a de surcroit écrit à la Rectrice à cette fin. Les organisations syndicales ont demandé à l'unanimité cette création lors du groupe de travail du jeudi 07 mars 2019.

- Une création est demandée au collège P.Brossolette de BRUZ. Les besoins sont pérennes puisque les effectifs sont en augmentation (+ 1 classe) et qu'un TZR à temps complet est reconduit depuis plus de 6 années. Toute l'équipe EPS s'est engagée pour la création de ce poste et a de surcroit écrit à la Rectrice à cette fin. Les organisations syndicales ont demandé à l'unanimité cette création lors du groupe de travail du jeudi 07 mars 2019.

- Une création est demandée pour la 3^{ème} année consécutive au collège du chêne vert de BAIN DE BRETAGNE. Les besoins, à hauteur de 29h, sont pérennes et les effectifs sont en plus en augmentation (+ 1 classe). Plusieurs TZR (dont un à temps complet) sont reconduits depuis des années. Toute l'équipe EPS s'est engagée pour la création de ce poste et a de surcroit écrit à la Rectrice à cette fin. Les organisations syndicales ont demandé à l'unanimité cette création lors du groupe de travail du jeudi 07 mars 2019.

- Une création est demandée au collège REP de la Binquenais à RENNES. Les besoins, à hauteur de 24h, sont pérennes puisque les effectifs explosent (+77 élèves en 2 ans) et que les projections départementales indiquent une tendance à la hausse. Toute l'équipe EPS s'est engagée pour stabiliser un poste afin de mieux répondre aux besoins particuliers de ce collège (Segpa, Ulis, 57^e place dans l'indice IPS...). L'équipe a aussi fait une demande spécifique à la Rectrice. Les organisations syndicales ont demandé à l'unanimité cette création lors du groupe de travail du jeudi 07 mars 2019, à l'instar des créations actées dans d'autres disciplines.

• Demandes d'annulations de suppressions:

Finistère :

- Au collège A.Brizeux de QUIMPER: avec 19h de besoin, la suppression du poste semble précipitée. Nous demandons d'annuler cette suppression et de la ré-envisager l'année prochaine le cas échéant. D'autant plus qu'il y a un CSD de 6h chaque année au lycée de Brizeux. Et que de surcroit, il n'y a aucun poste vacant dans le sud-finistère.

Ille et vilaine :

- Au collège M.Levesque de MORDELLES: avec 21h de besoin, le poste reste justifié. D'autant plus que l'équipe EPS souhaite un poste stabilisé et que la Dasen 35 elle-même n'envisageait pas de suppression du poste.

Dans l'espoir de voir ces demandes satisfaites, veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le secrétariat académique du SNEP-FSU